RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00464
Numéro SIREN : 479 310 625
Nom ou dénomination : "ABG CONCEPT"

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/000487

437373

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/000487**
n° de gestion : **2004B00464**
n° SIREN : **479 310 625 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 28/01/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

"ABG CONCEPT" - Société par actions simplifiée
5 rue Martial Taugourdeau ZA les Terres d'Ecoublanc 28200 Marboue -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2013

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

437373

F I T E C O

SARL ABG CONCEPT

Commerce de fournitures et équipements industriels divers

2 Rue Sainte Radegonde
28200 LANNERAY

ETATS FINANCIERS

Du 01/07/2012 au 30/06/2013

Les Terres de La Nouvelle Garenne
28200 CHATEAUDUN
Tél : 02-37-94-02-60
Fax : 02-37-45-99-93
E.mail : chateaudun@fiteco.com

Certifié conforme

Bilan Actif

	30/06/2013			30/06/2012
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	8 633	8 633		1 229
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 539	2 699	841	2 021
Autres	8 814	4 317	4 497	6 236
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**20 987**	**15 650**	**5 338**	**9 486**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	7 493		7 493	7 134
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	49 786	5 165	44 621	15 919
Autres créances				4 347
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	54 772		54 772	80 535
Charges constatées d'avance (3)	120		120	548
ACTIF CIRCULANT (II)	**112 171**	**5 165**	**107 006**	**108 484**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	**133 158**	**20 815**	**112 343**	**117 969**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

		30/06/2013 Net	30/06/2012 Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé :7 500)		7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale		750	750
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		55 825	52 327
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**8 780**	**8 498**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES	(I)	**72 855**	**69 075**
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES	(II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS	(III)		
DETTES FINANCIÈRES (1) (3)			
Emprunts obligataires convertibles			6
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 412	5 348
Emprunts et dettes financières divers		61	2 633
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		431	
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 177	28 838
Dettes fiscales et sociales		5 927	12 070
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance		2 480	
DETTES (4)	(IV)	**39 488**	**48 894**
Écarts de conversion passif	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL	(I à V)	**112 343**	**117 969**

(1)	Dont à plus d'un an		1 359
	Dont à moins d'un an	39 058	47 535
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	54	
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	30/06/2013			30/06/2012
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	175 098		175 098	209 965
Production vendue (services)	35 711		35 711	57 211
Chiffres d'affaires nets	**210 809**		**210 809**	**267 176**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**210 809**	**267 177**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			91 935	135 784
Variation de stock			-359	-7 134
Autres achats et charges externes (5)			57 490	78 000
Impôts, taxes et versements assimilés			1 094	692
Salaires et traitements			42 747	40 660
Charges sociales			3 348	3 959
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 148	2 600
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				2 583
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			3	-1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**200 406**	**257 142**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			**10 403**	**10 035**
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			74	37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			**74**	**37**
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			**-74**	**-37**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			**10 329**	**9 998**

Compte de Résultat (suite)

	30/06/2013 Total	30/06/2012 Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 549	1 500
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**210 809**	**267 177**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**202 029**	**258 680**
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	**8 780**	**8 498**
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier		
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

		30/06/2013	30/06/2012	Variation	%
	Ventes de marchandises				
-	Coût direct d'achat				
+/-	Variation du stock de marchandises				
	Marge commerciale (I)				
	Taux de marge commerciale	%	%		
+	Production vendue	210 809	267 176	- 56 367	*-21,10*
+	Production stockée				
+	Production immobilisée				
	Production de l'exercice	**210 809**	**267 176**	**- 56 367**	***-21,10***
-	Matières premières et approvisionnements consommés	91 576	128 650	- 37 074	*-28,82*
-	Sous-traitance directe	2 397	6 514	- 4 117	*-63,20*
	Marge brute sur production (II)	**116 835**	**132 011**	**- 15 176**	***-11,50***
	Taux de marge brute sur production	55,42 %	49,41 %		
	MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	**116 835**	**132 011**	**- 15 176**	***-11,50***
	Taux de marge brute globale	55,42 %	49,41 %		
-	Services extérieurs et autres charges externes	55 093	71 485	- 16 392	*-22,93*
	VALEUR AJOUTEE PRODUITE	**61 743**	**60 526**	**1 217**	***2,01***
	Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	29,29 %	22,65 %		
+	Subventions d'exploitation				
-	Impôts, taxes et versements assimilés	1 094	692	402	*58,09*
-	Salaires et traitements	42 747	40 660	2 087	*5,13*
-	Charges sociales	3 348	3 959	- 611	*-15,43*
	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**14 554**	**15 215**	**- 661**	***-4,34***
	Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	6,90 %	5,69 %		
+	Reprise sur amortissements et provisions				
-	Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 148	2 600	1 548	*59,54*
-	Dotations aux provisions sur immobilisations				
-	Dotations aux provisions sur actif circulant		2 583	- 2 583	*-100*
-	Dotations aux provisions pour risques et charges				
+	Autres produits de gestion courante		2	- 2	*-100*
-	Autres charges de gestion courante	3	-1	4	*400,00*
+	Transfert de charges d'exploitation				
	RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	**10 403**	**10 035**	**368**	***3,67***
	Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	4,93 %	3,76 %		
+	Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
-	Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+	Produits financiers de participations				
+	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+	Autres intérêts et produits assimilés				
+	Reprises sur provisions financières				
+	Différences positives de change				
+	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
-	Dotations financières aux amortissements et provisions				
-	Intérêts et charges assimilées	74	37	37	*100,00*
-	Différences négatives de change				
-	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**10 329**	**9 998**	**331**	***3,31***
	Résultat courant / chiffre d'affaires	4,90 %	3,74 %		
+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+	Reprises sur provisions & transferts de charges exceptº.				
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	RESULTAT EXCEPTIONNEL				
-	Participation des salariés aux résultats				
-	Impôts sur les bénéfices	1 549	1 500	49	*3,27*
	RESULTAT NET COMPTABLE	**8 780**	**8 498**	**282**	***3,32***
	Résultat net / chiffre d'affaires	4,17 %	3,18 %		

ANNEXE

Principes comptables généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Règles et méthodes comptables (suite)

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 633			8 633
Immobilisations corporelles	12 354			12 354
Immobilisations financières				
TOTAL	**20 987**			**20 987**

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 404	1 229		8 633
Immobilisations corporelles	4 097	2 919		7 016
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**11 502**	**4 148**		**15 650**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	8 633	8 633	0	de 1 à 3 ans
Materiel et outillage	3 539	2 699	841	3 ans
Installation agencements diver	5 745	2 310	3 435	5 ans
Materiel bureau & informatique	3 070	2 008	1 062	de 3 à 4 ans
TOTAL	**20 987**	**15 650**	**5 338**	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	5 165				5 165
Comptes financiers					
TOTAL	**5 165**				**5 165**

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges d'avance	49 906	49 906	
TOTAL	**49 906**	**49 906**	

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	75,00	7 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**100**	**75,00**	**7 500**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 412	1 412		
Dettes financières diverses	61	61		
Fournisseurs	29 177	29 177		
Dettes fiscales et sociales	5 927	5 927		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	2 480	2 480		
TOTAL	**39 058**	**39 058**		

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	6					6
Engagements de crédit-bail mobilier						
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	**6**					**6**

-Garanties : Socama

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	75,00	7 500
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**100**	**75,00**	**7 500**

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 039	4 039		
Dettes financières diverses	1 598	1 598		
Fournisseurs	38 538	38 538		
Dettes fiscales et sociales	17 623	17 623		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	7 387	7 387		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**69 185**	**69 185**		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	2 072
Dettes fiscales et sociales	8 121
Autres dettes	2 767
TOTAL	**12 960**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.
Il a été comptabilisé :

- En diminution des charges de personnel

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 3390 €.

Le CICE 2013 a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche et de reconstitution du fonds de roulement.

Engagements financiers

Engagements en matière de retraite

Le montant des engagements de retraite au 30/06/2018 a été calculé suivant la méthode prospective et repose sur les hypothèses suivantes :

-Hypothèses générales :

Probabilité de présence des salariés au moment du départ en retraite,
Le taux d'évolution des salaires,
Actualisation financière,
Table de vie TV 88/90 : table de mortalité en vigueur à la date de simulation,
Mise à la retraite à l'initiative des salariés à l'âge de 62 ans.

-Hypothèses de calcul retenu :

Taux de rotation des effectifs : faible
Taux d'évolution des salaires : 1.5 %
Taux d'actualisation : 1.45 %
Taux de charges sociales : 45 %
Convention collective applicable : Métallurgie accords nationaux

Compte tenu de ces hypothèses, le montant des engagements de retraite de l'entreprise vis à vis des membres de son personnel s'élève au montant de 4 621 euros à la date du 30/06/2018.

ABG CONCEPT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €uros
Siège social : 2 RUE SAINTE RADEGONDE
28200 LANNERAY
479 310 625 RCS CHARTRES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 02 DECEMBRE 2013

L'an deux mil treize,

Le deux décembre, à dix huit heures,

Les associés de la société ABG CONCEPT, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 7500 €uros, divisé en 100 parts de 75 €uros chacune, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- **Monsieur GUILLERM Eric,**
demeurant à LANNERAY (28 200), 2 rue Sainte Radegonde,
associé et gérant, propriétaire de ..... 75 parts

numérotées de 1 à 75 ;

- **Madame GUILLERM Catherine,**
demeurant à LANNERAY (28 200), 2 rue Sainte Radegonde,
associée, propriétaire de ..... 24 parts

numérotées de 76 à 99 ;

- **Et Monsieur GUILLERM Joseph,**
demeurant à CHATEAUDUN (28 200), 1, rue du Capitaine Dreyfus,
associé, propriétaire de ..... 1 part

numéro 100 ;

Total égal au nombre de parts composant le capital social, soit ..... **100 parts**

Monsieur GUILLERM Eric préside la séance en qualité de gérant associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2013 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article L223-26 du code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de 15 jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2013,

- approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2013 et affectation du résultat,

- rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,

- Approbation de ces conventions,

- Quitus à la gérance ;

- Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce.

Puis, le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voies les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2013 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos, lesquels font apparaître un bénéfice de 8 780.21 €uros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voies, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2013 s'élevant à 8 497.74 €uros comme suit :

- Résultat de l'exercice clos le 30 juin 2012	**8 780.21 €uros**
- Augmenté du compte « Autres réserves »	**55 825.05 €uros**
- Soit un bénéfice distribuable de :	**64 605.26 €uros**

Que nous proposons de :

- Distribuer aux associés à hauteur de **750,00 €uros**

dans la proportion du nombre de leurs parts sociales, soit

- A Monsieur GUILLERM Eric	562.50 €uros
- A Madame GUILLERM Catherine	180.00 €uros
- Et à Monsieur GUILLERM Joseph	7.50 €uros

- Et affecter pour un montant de **63 855.26 €uros**

Au compte « Autres Réserves »

L'intégralité du montant distribué est éligible à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes remplissant les conditions prévues aux termes dudit article.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 7.50 €uros donnant droit à un abattement fiscal de 40%, soit la somme de 3 €uros et à un revenu à déclarer de 7.50 €uros par part sociale.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 mars 2014.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants aux deux précédents exercices ont été les suivantes :

- au titre de l'exercice clos le 30 juin 2012 : un dividende unitaire de 50 €uros donnant droit à un abattement fiscal de 40%, soit la somme de 20 €uros et à un revenu à déclarer de 50 €uros par part sociale.
- au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011 : un dividende unitaire de 50 €uros donnant droit à un abattement fiscal de 40%, soit la somme de 20 €uros et à un revenu à déclarer de 50 €uros par part sociale.

Cette résolution mise aux voies, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, ainsi que celles qui se sont poursuivies, telles qu'elles résultent du rapport spécial sue les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Chacune des dites conventions, soumises à un vote distinct auquel n'ont pas pris part les personnes intéressées, a été approuvée à l'unanimité des autres associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voies, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et par tous les associés présents et les mandataires des associés représentés.

Le président

Les associés

ABG CONCEPT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €uros
Siège social : 2 RUE SAINTE RADEGONDE
28200 LANNERAY
479 310 625 RCS CHARTRES

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2013
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 02 DECEMBRE 2013
(TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE)

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2013 s'élevant à 8 780.21 €uros comme suit :

Résultat de l'exercice clos le 30 juin 2013	**8 780.21 €uros**
- Augmenté du compte « Autres réserves »	**55 825.05 €uros**
- Soit un bénéfice distribuable de	**64 605.26 €uros**
Que nous proposons de :	
- Distribuer aux associés à hauteur de	**750,00 €uros**
dans la proportion du nombre de leurs parts sociales, soit	
- A Monsieur GUILLERM Eric 562.50 €uros	
- A Madame GUILLERM Catherine 180,00 €uros	
- Et à Monsieur GUILLERM Joseph 7.50 €uros	
- Et affecter pour un montant de	**63 855.26 €uros**
Au compte « Autres Réserves »	

L'intégralité du montant distribué est éligible à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes remplissant les conditions prévues aux termes dudit article. Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 7.50 €uros donnant droit à un abattement fiscal de 40%, soit la somme de 3 €uros et à un revenu à déclarer de 7.50 €uros par part sociale.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 mars 2014.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants aux deux précédents exercices ont été les suivantes :
- au titre de l'exercice clos le 30 juin 2012 : un dividende unitaire de 50 €uros donnant droit à un abattement fiscal de 40%, soit la somme de 20 €uros et à un revenu à déclarer de 50 €uros par part sociale.
- au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011 : un dividende unitaire de 50 €uros donnant droit à un abattement fiscal de 40%, soit la somme de 20 €uros et à un revenu à déclarer de 50 €uros par part sociale.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

